ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU NORD QUÉBÉCOIS (CSQ)
ᑯᐯᒃ ᑕᕐᕋᒐᓂᒥᐅᑦ ᐱᓇᓱᑦᑎᑦ ᑲᑐᑦᔨᕐᑲᑎᒋᓐᓂᖓ
ASSOCIATION OF EMPLOYEES OF NORTHERN QUEBEC
ᑳ ᒫᒧᐱᒡ ᐋᐱᑎᓲᓯᐅᒡ ᐊᑎᒫᐱᓯᒪ ᑯᐯᒃ

Comité Exécutif, Procès-verbal 1011CEPV-02

Réunion des 22, 23 et 24 octobre 2010

Présences :

Patrick D'Astous	Président
Larry Imbeault	Vice-président
Alain Lajoie	Trésorier
François Beauchemin	Directeur de secteur - Enseignants CSK
Tarek Khazen	Directeur de secteur - Enseignants CSC
David Chalmers	Directeur de secteur – Soutien CSK

Absences :

Barbara Van-Helsdingen	Secrétaire
Jeannie McKee	Directrice de secteur – Soutien CSC
Liza Wapachee	Directrice de secteur - CPE

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 1

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Alain Lajoie

QUE L'ordre du jour soit adopté tel que présenté et amendé.

Ordre du jour

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée
3. Vie de secteur
   3.1. Enseignants CSK

3.2. Soutien CSK
3.3. Enseignants CSC
3.4. Soutien CSC
3.5. CPE
4. Direction générale de l'AENQ
4.1. Adoption des procès-verbaux précédents
4.2. Suivi des décisions
4.2.1. Résultat des consultations
4.2.2. Fixation des griefs
4.2.3. Congrès 2010
4.2.4. Libérations syndicales
4.2.5. Négociations SEESOCQ
4.3. Instances CSQ
4.3.1. Délégations
4.3.2. Réunions
4.3.3. Comités CSQ
4.4. Budget
4.5. Comités AENQ
4.6. Autres
4.6.1. Politiques AENQ
4.7. Prochaine réunion
5. Négociation 2010
5.1. Fonctionnement
5.2. Mise à jour
5.3. Stratégie
5.3.1. Tables
5.3.2. Mobilisation
5.3.3. Communication
6. Boite à outils
7. Varia
8. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée

Proposition 2

Il est proposé par François Beauchemin et appuyé par Alain Lajoie

QUE Soient nommés Patrick D'Astous Président d'assemblée et Larry Imbeault Secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Vie de secteur

3.1. Enseignants CSK

François Beauchemin présente le point.

- Tous les délégués syndicaux ont été élus;
- Le Comité de la commission s'est réuni le 13 octobre 2010;
- Le logiciel *Elluminate* a été testé avec des membres du secteur;
- La CSK a rencontré des problèmes de capacité d'avions pour la sortie des fêtes dus au calendrier long, des nolisés seront nécessaires pour répondre à la demande;
- De grandes difficultés avec la direction à 070, notamment en ce qui a trait à l'application du code de vie.

3.2. Soutien CSK

David Chalmers présente le point.

- Lors de la démission d'un Technicien en éducation spécialisée à Kuujjuaq, celui-ci a tenu à faire part des problèmes de communication qu'il rencontrait avec des enseignants. Une lettre de plainte sera envoyée à la Commission scolaire Kativik pour dénoncer l'absence d'une politique pour l'adaptation scolaire qui devrait régir ces situations;
- Le lieu et la date de la prochaine formation syndicale seront déterminés lorsque tous les délégués auront été élus.

3.3. Enseignants CSC

Tarek Khazen présente le point.

- RSIT 22 octobre 2010;
- Tous les délégués ont été élus;
- La formation syndicale et la tenue du Conseil de secteur ont eu lieu les 16-17 octobre à Val d'Or;
- Le Comité de la commission s'est réuni le 14 octobre. Les points majeurs étaient le logement, la question du VIH vs la Régie de la Santé et la politique de perfectionnement.

3.4. Soutien CSC

Patrick D'Astous présente le point.

- La formation syndicale et le Conseil de secteur auront lieu les 16-17 octobre à Val d'Or;

- Dépôt d'une copie du communiqué de presse émit le 17 octobre 2010 concernant la revendication de primes nordiques pour les membres de CPE.

3.5. CPE

Patrick D'Astous présente le point.

4. Direction générale de l'AENQ

4.1. Adoption des procès-verbaux précédents

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 3

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par François Beauchemin

QUE Les procès-verbaux 0910CEPV-10, 0910CEPV-11, et 1011CEPV-01 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2. Suivi des décisions du CE

Patrick D'Astous présente le point.

4.2.1 Résultat des consultations

- Exploitation d'uranium : 24% des membres ont répondu, 70% ont répondu qu'ils désirent que l'AENQ se prononce publiquement sur le dossier et 85% se sont prononcés contre l'exploitation d'uranium;
- Négociation intersectorielle : 22% des membres ont répondu et 71% se sont prononcés en faveur de l'entente.

Proposition 4

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Alain Lajoie

QUE L'Association accueille les résultats de la consultation sur l'exploitation d'uranium et accueille les résultats de la consultation sur la négociation sectorielle et les transmette à la CSQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 5

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE L'Association se prononce publiquement sur le résultat de la consultation sur l'exploitation d'uranium.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 6

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par David Chalmers

QUE L'Association appuie la position qu'entend défendre la coalition avec le SEUAT et les autres partenaires pour qu'au prochain CG la CSQ soit mandatée pour exiger du gouvernement du Québec que la révision de la Loi sur les mines se fasse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.2 Fixation des griefs

À l'avenir, lorsque les demandes de fixation des griefs seront faites par la FPSS pour le personnel de soutien scolaire, la personne responsable à la Centrale demandera qu'au moins deux jours consécutifs d'audition soient accordés.

Cette pratique déjà utilisée et admise par le passé a pour effet d'augmenter significativement le nombre de griefs pouvant être entendus et réglés tout en réduisant les coûts d'audition pour chacun d'eux.

Le Président dépose une lettre émanant de la FPSS confirmant cette volonté de changement de pratique dans la mesure des capacités du Greffe de l'éducation d'en assurer la réalisation.

4.2.3 Congrès 2010

Cotisation spéciale

Depuis le 1er juillet 2010, aucune cotisation spéciale n'a été prélevée sur les paies des membres de l'Association œuvrant à la CSK puisque celle-ci n'a pas été informée dans les délais prévus aux conventions collectives de la décision du Congrès de poursuivre le prélèvement de la dite cotisation. Le paie-maître de la CSK a avisé l'Association que la CSK va reprendre le prélèvement de la cotisation spéciale à partir du 24 octobre 2010. Le Président prendra les mesures nécessaires pour que la Commission scolaire Kativik respecte son obligation légale de prélever les cotisations tel que demandé par l'AENQ.

Plan d'action

À la conclusion d'une entente de principe à chacune des tables de négociation, le Comité exécutif adoptera un Plan d'action établi selon les priorités adoptées au Congrès.

Régime complémentaire de retraite

Les membres du Comité exécutif procèdent à la révision du libellé final après amendement de la proposition sur le régime complémentaire. Ce libellé apparaîtra dans les décisions du Congrès qui seront rendus public avant la fin de l'année scolaire.

4.2.4 Libérations syndicales

Aucune discussion sur ce sujet à cette réunion-ci.

4.2.5 Employés AENQ

Suite à son congé de maternité, Emma Dallas, conseillère syndicale, reviendra au travail le 25 octobre 2010. Geneviève Clairmont, conseillère syndicale remplaçante, travaillera une semaine avec elle afin d'assurer la transition des dossiers.

Un système de pointage électronique sera implanté pour les employés de bureau de l'Association.

Une révision des procédures de réception des appels au bureau de Montréal sera entreprise dans le but d'optimiser les communications directes et rapides avec les employés.

4.3. Instances CSQ

Patrick D'Astous présente le point.

4.3.1 Délégations

La personne représentant l'Association aux conseils fédéraux de la FSE (et au CGN) demeure le Président.

Proposition 7

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par David Chalmers

QUE La délégation officielle de l'Association au Conseil fédéral de la FPSS (et au CGN) soit composée de Larry Imbeault et Jeannie McKee.

ET

QUE Lors de l'absence de l'un ou l'autre de ces représentants, que les mandats de la personne absente soient transférés à la personne présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 8

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par David Chalmers

QUE La FIPEQ soit informée que, selon les Statuts de l'Association, le Président est la personne responsable pour représenter l'Association à ses instances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Un rappel est fait que selon les Statuts de l'Association, les personnes déléguées au Conseil général de la CSQ sont le Président et le Vice-président.

4.3.2 Réunions

Conseil fédéral de la FSE

Étant donné que le nombre déclaré de membres-cotisants enseignants n'est que de 390, ce qui est bien en deçà de la réalité, le nombre de mandats de l'Association pour cette instance est passé de 6 à 3. Une opération signatures de cartes a donc été lancée afin que ce chiffre soit corrigé.

Des représentations seront faites pour nous assurer que les employeurs remplissent leur obligation quant à la transmission des formulaires d'adhésion syndicale à compléter lors de l'embauche.

4.3.3 Comités CSQ

Comité des services syndicaux du Nord québécois

Il y a eu une rencontre le 5 octobre 2010. Le Président souligne que les travaux vont bon train et que tel que prévu des actions concrètes devraient être annoncées dès le Conseil général de la CSQ de janvier 2011.

4.4. Budget

Alain Lajoie présente le point.

4.5. Comités AENQ

Comité autochtone

Le comité s'est réuni le 14 octobre à Montréal.

Proposition 9

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE Le Comité exécutif reçoive les recommandations du Comité Autochtone :

- Que l'AENQ prenne action dans le contexte des moyens de pression annoncés par les employeurs des CPE pour faire avancer le dossier des primes nordiques;
- Que la syndicalisation des CPE se poursuive et que le Nunavik soit priorisé;
- Que l'équipe de négociation E4 voit à introduire le texte de la CBJNQ concernant le calendrier scolaire dans la convention collective s'il est impossible d'intégrer la notion de cale8ndrier scolaire adapté;
- Qu'un prix annuel devrait être accordé à une ou un bénéficiaire de la CBJNQ, officier syndical depuis au moins trois ans. Ce prix devrait comporter une bourse de 500$ et une plaque;
- Que cette année le prix devrait être accordé à Eva Inukpuk pour son implication depuis 1995 à titre de déléguée, déléguée substitut, membre du Comité autochtone, membre du Comité de la commission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 10

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par David Chalmers

QUE Suivant la recommandation du Comité autochtone sur la position de l'AENQ dans la présente négociation au niveau du calendrier scolaire à la CSK, le mandat des équipes soit modifié pour obtenir l'intégration du libellé de la LIPACIN à cet effet, ce libellé intégrant celui de la CBJNQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 11

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Larry Imbeault

QUE Suivant la recommandation du Comité autochtone, le Comité exécutif crée un prix triennal à remettre lors du Congrès, associé à une plaque commémorative, pour souligner la qualité et la durée de la participation d'un membre ayant le statut de bénéficiaire de la CBJNQ à titre d'officier syndical et que les conditions d'obtention du prix soient les suivantes :

- Un engagement de plus de 3 ans;
- Une recommandation du Comité autochtone;
- Une décision du Comité exécutif;

ET

QUE Le nom dudit prix soit décidé suite à un concours et que le résultat soit publié avant Noël. Exceptionnellement, le prix pour le mandat 2007-2010 sera remis par le Comité exécutif et sera rendu public par l'émission d'un communiqué de presse à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 12

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE La première récipiendaire dudit prix soit Eva Inukpuk.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Comité de gestion et de fixation des griefs

Proposition 13

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Tarek Khazen

QU' Un *Comité de gestion et de fixation des griefs* soit mis sur pied. Le Président, le Vice-président et les employés conseil siègeront sur ce Comité. Ce Comité devra, notamment, établir les critères de priorisation pour fixation des dossiers des griefs n'étant pas prioritaires en vertu soit de la Loi ou de la convention collective. Cette nouvelle structure devient nécessaire dans le contexte où l'Association a réussi à régler tous les griefs de nature prioritaire grâce aux efforts soutenus et coordonnés de son personnel et du Comité exécutif durant les six dernières années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.6. Autres

4.6.1 Politiques AENQ

Proposition 14

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Larry Imbeault

QUE De façon exceptionnelle, l'Association procède au remboursement du compte de dépenses pour activités syndicales d'Eva Inukpuk malgré le fait que le délai prévu à la Politique *de participation aux activités syndicales* soit dépassé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.7. Prochaine réunion

Proposition 15

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Larry Imbeault

QUE La prochaine réunion du Comité exécutif se tienne à Montréal les 16 et 17 décembre 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Négociations 2010

Ce point est reporté à une réunion téléphonique dont le moment sera déterminé en fonction des résultats des négociations.

5.1 Fonctionnement

5.2 Mise à jour

5.3 Stratégie

5.3.1 Tables

5.3.2 Mobilisation

5.3.3 Communication

5.4 Recommandations aux membres

Ce point est reporté à une prochaine réunion.

6. Boite à outils

Ce point est reporté à une prochaine réunion.

7. Varia

Ce point est reporté à une prochaine réunion.

8 Levée de l'assemblée

Proposition 16

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Larry Imbeault

QUE La réunion du Comité exécutif soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ